

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,

V. 39-40

1883. -84

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1883

LES MONNAIES DES ÉTATS-BELGIQUES-UNIS.

SECOND ARTICLE.

RÉVOLUTION DE 1789-1790.

Dans notre premier article, nous disions que la quantité des différentes monnaies émises par le Congrès souverain des États-Belgiques-Unis, était inconnue parce que les comptes monétaires de cette époque n'avaient pas été retrouvés (1).

Depuis lors, en parcourant, aux archives du royaume, les lettres de la Chambre des comptes et du Conseil des finances aux officiers de la Monnaie de Bruxelles, sous le gouvernement autrichien, nous avons eu la chance de retrouver ces documents et nous nous empressons de les communiquer aux lecteurs de la *Revue*.

Immédiatement après le retour des troupes impériales à Bruxelles (2), les officiers de la Monnaie de cette ville adressèrent, le 5 décembre 1790, au secrétaire de Léopold II, une note pour MM. les commissaires civils de l'empereur.

Ils y exposaient que l'administration de la Monnaie devait, en ce moment, s'occuper avant tout d'imaginer un

(1) *Revue belge de numismatique*, 1882, p. 630.

(2) Le 2 décembre 1790.

moyen de faire rentrer, sans perte pour Sa Majesté, les espèces que le ci-devant congrès avait fait monnayer; dans ce but, ils énuméraient le nombre des pièces frappées et voici la liste qu'ils produisaient :

	Florins	s. d.
3,800 lions d'or, évalués à 14 florins	= 35,200	00 0
44,592 lions d'argent, évalués à 3 fl. 10 s.	= 135,372	00 0
65,724 pièces d'un florin	= 65,724	00 0
60,580 pièces de 10 sols (1/2 florin)	= 30,290	00 0
720,148 doubles liards	= 18,003	12 0
407,149 simples liards	= 5,089	07 5

La valeur totale des espèces monnayées
 était donc de (¹) 527,678 19 5

Ils proposaient ensuite de refondre toutes ces pièces et indiquaient diverses réductions qui permettaient de procéder à cette opération, en évitant toute perte. Ils terminaient leur rapport en constatant qu'il restait encore dans le magasin de la monnaie :

- 7,000 liards et doubles liards ;
- 800 lions d'or ;
- 700 lions d'argent ;
- 600 pièces d'un florin et
- 400 pièces de 10 sols.

Le 10 janvier 1791, les officiers de la Monnaie adressèrent au conseiller des finances, Sanchez d'Aguiar, une note plus complète et plus exacte que la précédente ; la

(¹) Les officiers de la Monnaie fixent cette somme à fl. 327,708-19-3. C'est sans doute par erreur, le total exact est celui que nous indiquons.

première avait été faite précipitamment, au milieu du désordre d'une installation nouvelle et ne s'arrêtait pas à tous les détails énumérés dans la seconde, élaborée avec plus de soin. C'est donc celle-ci qui nous renseignera, fidèlement sur le nombre des diverses espèces frappées par le gouvernement révolutionnaire ; nous adoptons, par conséquent, les chiffres inscrits dans ce dernier rapport qui sont du reste à peu près les mêmes que ceux mentionnés par la première note.

Voici les nombres indiqués dans cette deuxième communication :

Lions d'or : 3,805 pièces = 53,270 florins.

1^{er} rapport (3,800) (53,200).

Titre : 22 carats $\frac{3}{4}$ de grain.

Taille : 29 $\frac{53}{100}$ au marc.

Remède : $\frac{3}{4}$ de grain en aloi et 24 as au poids.

Esterlins : 128-3-5.

Lions d'argent : 44,534 pièces = 155,869 florins.

1^{er} rapport (44,592) (155,372).

Titre : 10 deniers 11 $\frac{1}{3}$ grains d'argent fin en aloi (titre de 872).

Taille : 7 $\frac{7}{15}$ pièces au marc.

Remède : 1 grain en aloi, 1 esterlin en poids sur marc d'œuvre.

Mars : 5,919-6-2.

Florins (1) : 66,485 pièces = 66,485 florins.

1^{er} rapport (65,724) (65,724).

(1) Le florin courant valait à cette époque 1 fr. 81 c. 29 m.

Même titre.

Taille : 26 ¹²⁷/₁₀₀₀.

Même remède.

Marcus : 2,529-3 4.

Dix sols ou demi-florins : 61,273 pièces = fl. 30,656-10.

1^{er} rapport (60,580) (30,290).

Même titre.

Taille : 52 ¹²⁷/₁₀₀₀.

Même remède.

Marcus : 1,165-5-4.

Doubles liards : 720,148 pièces

Même chiffre que dans le 1^{er} rapport. } 27,991 marcs.

Simple liards : 407,149 pièces } fl. 23,093-1-3.

Même chiffre que dans le 1^{er} rapport)

Le 31 janvier 1791, les officiers de la Monnaie font aussi connaître au comité des finances que les pièces suivantes se trouvent au magasin de l'hôtel des Monnaies :

988 lions d'or = fl. 13,832 00

argent = 26,382-10

Total. . . fl. 40,214-10

Enfin, le 12 février de la même année, le comité des finances est informé que les préposés provisoires du Trésor royal ont remis à la Monnaie :

638 lions d'or ;

151 lions d'argent ;

2,696 pièces d'un florin ;

1,306 pièces de dix sols et

57 marcs d'espèces de cuivre.

Les officiers de la Monnaie estiment qu'il serait nécessaire de refondre ces espèces ainsi que toutes celles que le public apportera au bureau, ensuite de la déclaration du 28 janvier (1), et sont d'avis de les transformer en souverains et couronnes, sur les carrés de l'année 1789, ainsi qu'il a été fait depuis la rentrée du gouvernement général, jusqu'à ce que le poinçon du buste de Léopold II soit achevé.

Ces différents chiffres nous donnent une idée approximative du numéraire mis en circulation par le gouvernement révolutionnaire des Provinces-Belgiques-Unies; ces nombres sont considérables, si l'on tient compte du court espace pendant lequel ces espèces ont été frappées, période dont nous avons indiqué la durée dans notre précédent article. Il résulte aussi de ces documents que toutes les pièces décrétées par l'édit du 14 août 1790 n'ont pas été frappées; il ne peut subsister aucun doute à cet égard : le demi-lion d'argent, les pièces de cinq sols (vyf stuyvers) et de dix liards (thien oorden) ne furent, en effet, pas émises puisque les rapports ci-dessus n'auraient point omis de les mentionner (2).

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas eu la satisfaction de trouver l'époque de la première émission des monnaies de cuivre (3) et nous n'avons pas été plus

(1) Voir cette déclaration, *Rev. belg. de num.*, 1882, p. 631.

(2) *Rev. belge de num.*, 1882, p. 633.

(3) Les flans de ces pièces provenaient de Hongrie et c'était le nommé Fehr qui était préposé au débit du cuivre de cette contrée.

Cette émission est postérieure au 9 janvier 1790, car, à cette date, les ouvriers de la Monnaie se plaignent de n'avoir rien à faire.

heureux en ce qui concerne le décret relatif aux pièces d'or; nous maintenons, par conséquent, nos précédentes inductions et nous terminerons cette énumération un peu sèche parce qu'elle est parsemée de nombreux chiffres, par un récit des événements qui se sont passés, à la Monnaie de Bruxelles, pendant cette période révolutionnaire..

Durant l'insurrection patriotique, rien ne fut changé à la direction de l'hôtel des Monnaies, qui se rouvrit peu de jours après la sortie des troupes impériales de Bruxelles (1) et qui continua la recette du change, comme auparavant (2); toutefois, les ateliers de la Monnaie restèrent quelque temps inactifs, car le 9 janvier 1790, les ouvriers se plaignirent de n'avoir aucun ouvrage et demandèrent de fabriquer de la monnaie pour le Luxembourg.

Comme nous l'avons dit dans notre premier article, ce fut le graveur général, Théodore van Berckel qui grava les coins et poinçons des monnaies de la révolution brabançonne; il fut aussi l'auteur de plusieurs médailles relatives aux événements de cette période. Cependant, lorsque les Autrichiens rentrèrent à Bruxelles un an plus tard (3), le gouvernement impérial ne lui tint point rancune et ne lui enleva pas ses fonctions; du reste, tout le

(1) Le 12 décembre 1789.

(2) Rapport des officiers de la Monnaie à MM. les trésoriers généraux, conseillers et commis des Domaines de l'Empereur. Bruxelles, le 27 décembre 1791. Archives du royaume. Correspondance de la Chambre des comptes et du conseil des finances, aux officiers de la Monnaie.

(3) Le 2 décembre 1790.

personnel de la Monnaie se trouvait dans la même situation et le gouvernement général se serait mis dans un grand embarras s'il avait dû congédier et remplacer tout ce monde ; aussi se borna-t-il à exiger des employés une prestation de serment de fidélité au nouveau souverain Léopold II (1).

Un mois déjà avant leur départ, les Autrichiens avaient pris la précaution de transporter au Trésor royal, tous les lingots d'or et d'argent ainsi que les pièces monnayées, à l'exception d'une très petite somme. Ces valeurs furent remises à la Monnaie lors du retour des Autrichiens.

Dès le 15 janvier 1790, les États de Brabant résolurent de restituer à l'abbaye de Parc (2), toute l'argenterie provenant de celle-ci et de son refuge (3).

Cette argenterie portée à la Monnaie, lors de la suppression de l'abbaye, valait 15,870 florins 15 sols (4) et cette somme fut payée à Simon Diselé, abbé de Parc, par l'administration de la Monnaie.

C'était un acte de condescendance des États envers les puissantes abbayes qui avaient si énergiquement contribué au succès et à l'avènement du gouvernement patriotique.

Les patriotes manifestèrent leur haine pour la maison d'Autriche en détruisant les armes de Marie-Thérèse et

(1) Le 11 décembre 1790.

(2) Abbaye d'hommes, de l'ordre des Prémontrés.

(3) Devenu successivement l'hôtel de Suoy et l'hôtel de Chimay, quartier de la chancellerie, à Bruxelles.

(4) Le florin courant valait 4 franc 81 cent. 36 m.

du duc Charles de Lorraine, qui surmontaient la porte cochère de l'hôtel des Monnaies.

Malgré ces événements, rien ne fut pris ni enlevé du fonds de l'hôtel des Monnaies, ni en espèces, ni en matériaux, ni en effets ; néanmoins, la Monnaie n'échappa au pillage que grâce à la présence d'esprit du maréchal Schuers.

Un jour, l'essayeur général Brichaut vint annoncer que la Monnaie se trouvait sur la liste des maisons désignées pour le pillage.

Presque tout l'or et l'argent était à peine caché, que les « Capons du Rivage » entouraient déjà l'hôtel et voulaient enfoncer les portes ; le maréchal Schuers ne parvint à les calmer qu'en leur payant à boire autant qu'ils voulaient et en transformant ainsi leur fureur en ivresse.

Une autre fois, ce fut un official du Trésor qui vint avec ordre du Congrès pour lever une somme de 30,000 florins ; mais comme celui-ci n'avait plus que l'ombre du pouvoir, le brave official fut poliment éconduit.

L'administration de la Monnaie n'eut point toujours la même chance et fut obligée de payer une rançon de 500 lions d'argent pour échapper à l'invasion d'une soldatesque en déroute.

Le 2 décembre 1790, au matin, le jour même de la rentrée des Autrichiens à Bruxelles, une compagnie de dragons patriotes, du régiment de Tongerlo, investit l'hôtel des Monnaies ; leur officier, un certain C. J. Van Hal, prenant le titre de lieutenant général commandant et tout à fait inconnu aux employés de la Monnaie,

essaya, avec l'aide de quelques soldats, d'enfoncer la porte après avoir inutilement sonné avec violence.

On finit par leur ouvrir ; ils demandèrent de l'argent et les dragons menacèrent même de massacrer tout le monde s'ils n'en recevaient tout de suite.

On pria le commandant d'entrer dans l'hôtel mais de laisser ses dragons à la porte ; ce qu'il fit, et après être monté au bureau, il exigea, le sabre à la main, une somme de 6,000 florins.

Les préposés de la Monnaie lui représentèrent qu'ils ne possédaient pas cette somme, mais comme la foule augmentait sur la place et qu'elle pouvait se porter à quelque excès, on réussit à contenter cet officier en lui remettant une somme de 500 lions d'argent (1,750 florins argent courant) (1).

La Monnaie en fut donc quitte à bon marché.

A son retour, le gouvernement autrichien trouva les finances de cette administration dans un état très satisfaisant : les patriotes n'avaient pas trop abusé de leur succès.

En effet, d'après une évaluation générale du fonds de la Monnaie, son actif, en octobre 1789 s'élevait à :

Flor. 255,991-18-5.

Or, à la rentrée des troupes impériales, au mois de décembre 1790, l'actif était de :

Flor. 229,526-11-4.

(1) La quittance de ce commandant se trouve jointe au rapport sur ces événements présenté par les officiers de la Monnaie. Archives du royaume.

La différence n'était donc pas bien grande et lorsque le gouvernement général fit lever les scellés qui avaient été apposés lors du retour des troupes impériales à Bruxelles, il put constater qu'il n'avait pas trop perdu dans la bagarre.

GEORGES CUMONT.
